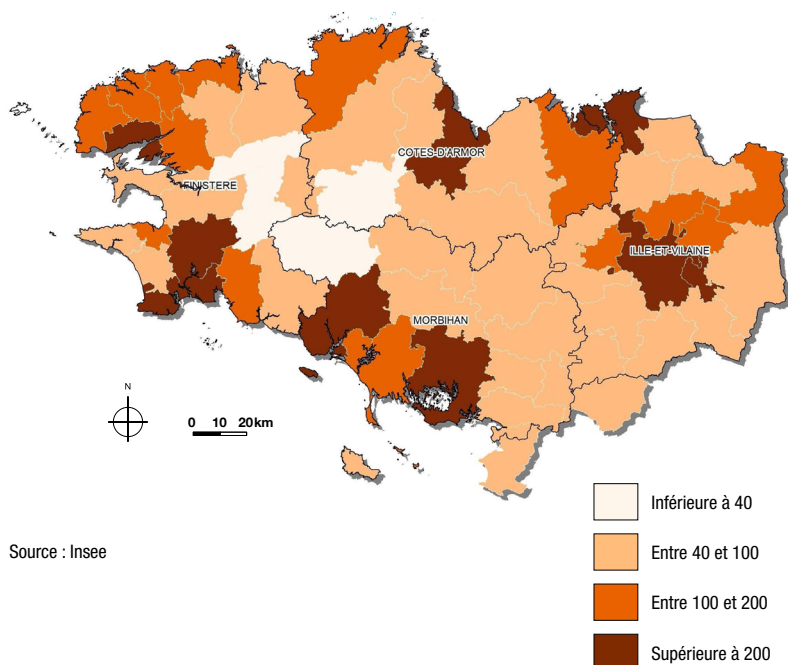


L'atlas du logement et des territoires

Édition 2023

Bretagne

→ Densité de population par EPCI en 2021



🔍 Chiffres clés de la région en 2021

Une des régions avec le taux de chômage le plus faible : **5,8 %** contre 6,9 % au niveau hexagonal

Beaucoup de logements individuels **71 %** des logements contre 55 % au niveau national

Un faible taux de logements sociaux **12 %** contre 17 % au niveau national

Un parc social jeune : **33 ans** contre 40 au niveau national

Utilisation plutôt faible des réseaux de chaleur : **1/10^e** de la consommation énergétique du parc social

→ Chiffres socio-démographiques en 2021

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2022	Taux de pauvreté 2020*
Côtes-d'Armor	605 211	88	1,8 %	-3,2 %	5,1 %	22,1 %	33,9 %	6,2 %	12,1 %
Finistère	920 279	137	2,3 %	-1,9 %	4,2 %	21,9 %	31,2 %	6,1 %	11,0 %
Ille-et-Vilaine	1 099 074	162	10,3 %	4,2 %	6,1 %	24,9 %	24,2 %	5,4 %	10,7 %
Morbihan	768 617	113	5,7 %	-1,7 %	7,4 %	22,0 %	32,7 %	5,6 %	11,5 %
Bretagne	3 393 181	125	5,5 %	-0,2 %	5,7 %	22,9 %	29,8 %	5,8 %	11,2 %
France hexagonale	65 450 219	120	3,8 %	2,8 %	1,0 %	23,6 %	27,0 %	6,9 %	14,4 %

Source : Insee, calculs Banque des Territoires

* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

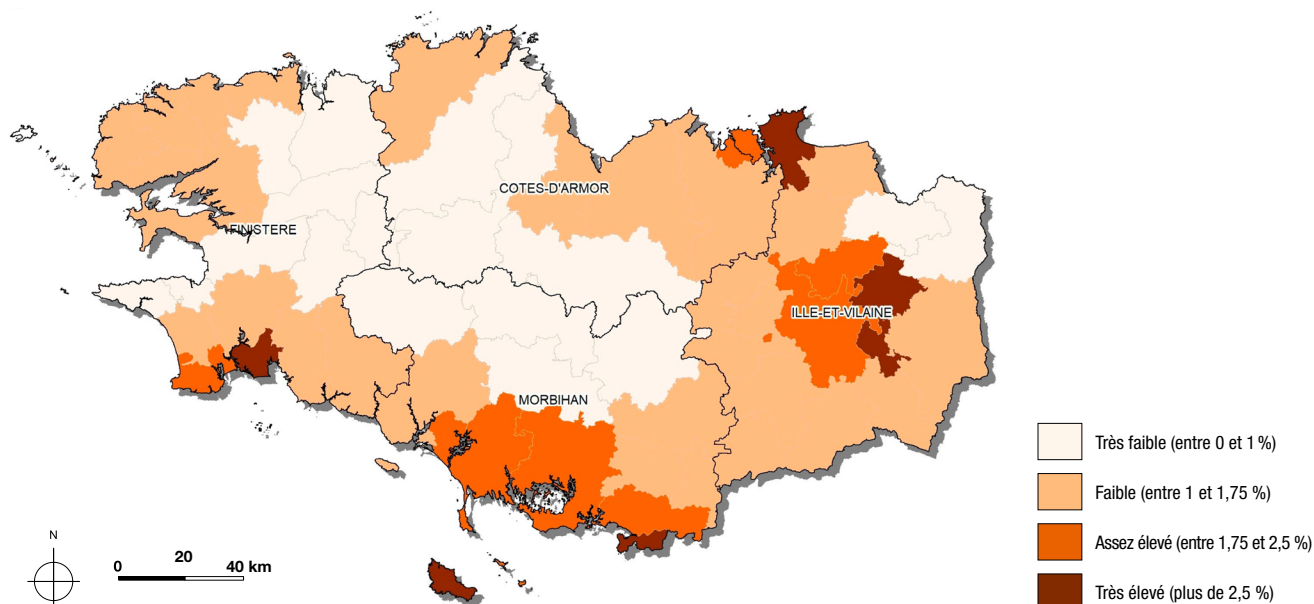


→ Chiffres sur le parc de logements en 2021

	Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2022	
Départements	Côtes-d'Armor	373 909	281 162	9 %	8,5 %	82 %	3 297	4 450
	Finistère	552 465	436 666	12 %	7,4 %	73 %	5 308	6 963
	Ille-et-Vilaine	568 307	490 468	16 %	6,5 %	59 %	9 866	10 930
	Morbihan	476 940	357 982	11 %	7,1 %	74 %	5 671	6 835
Bretagne	1 971 623	1 566 279	12 %	7,3 %	71 %	24 142	29 178	
France hexagonale	35 879 394	29 453 836	17 %	8,1 %	55 %	398 378	443 239	
8 principaux EPCI**	Rennes Métropole	242 832	221 674	22 %	5,7 %	34 %	5 162	5 562
	CA Lorient Agglomération	117 953	100 668	18 %	6,4 %	60 %	1 236	1 543
	Brest Métropole	116 794	106 146	18 %	6,0 %	41 %	1 207	1 177
	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	112 872	82 966	14 %	5,6 %	65 %	1 851	1 775
	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	86 098	72 021	13 %	7,8 %	70 %	969	1 290
	CA Lannion-Trégor Communauté	70 557	48 871	8 %	6,9 %	84 %	519	574
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	70 973	41 923	8 %	4,9 %	72 %	910	1 062
	CA Dinan Agglomération	60 720	45 060	8 %	7,3 %	83 %	622	910
	8 principaux EPCI	878 799	719 329	16 %	6 %	56 %	12 475	13 893

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2013-2022)*





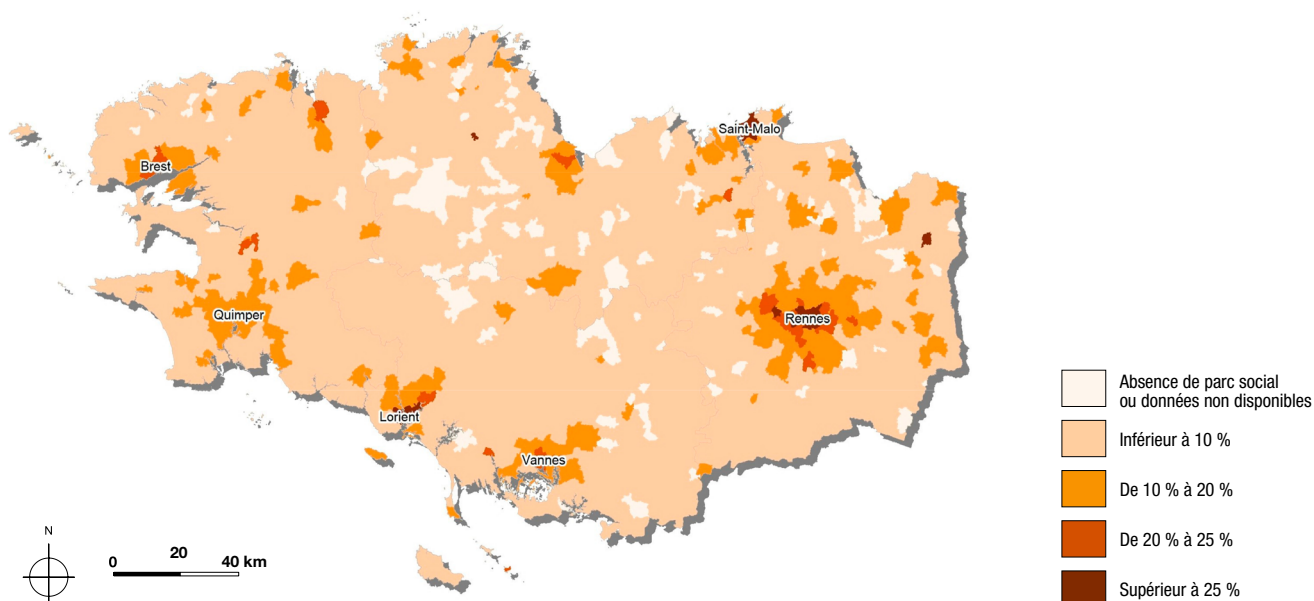
→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2021

	Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements éconergivores (E,F,G)*	
Départements	Côtes-d'Armor	23 791	468	3	29	1,4 %	42 %	5,1	32	12 %
	Finistère	49 278	629	55	134	2,6 %	25 %	5,4	34	11 %
	Ille-et-Vilaine	75 378	1 130	117	150	1,9 %	15 %	5,6	32	9 %
	Morbihan	38 362	618	111	84	2,0 %	20 %	5,4	31	17 %
	Bretagne	186 809	2 845	286	397	2,1 %	21 %	5,4	33	11 %
France hexagonale	5 092 505	75 942	14 692	12 034	2,6 %	16 %	6,0	41	17 %	
8 principaux EPCI**	Rennes Métropole	47 734	567	17	4	1,7 %	4 %	6,0	33	4 %
	CA Lorient Agglomération	19 455	226	25	10	4,6 %	9 %	5,5	41	2 %
	Brest Métropole	17 722	252	110	15	1,8 %	10 %	5,3	36	10 %
	CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	11 309	230	1	16	2,9 %	14 %	5,4	28	12 %
	CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	9 134	121	2	4	1,4 %	26 %	5,1	31	4 %
	CA Lannion-Trégor Communauté	8 008	49	50	9	2,7 %	10 %	5,2	36	8 %
	CC Auray Quiberon Terre Atlantique	7 986	169	0	36	0,4 %	22 %	5,6	27	8 %
	CA Dinan Agglomération	3 932	117	1	13	0,7 %	54 %	5,1	30	14 %
8 principaux EPCI	125 280	1 731	206	107	2,2 %	11 %	5,6	34	6 %	

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

**en termes de nombre de logements sociaux

→ Taux de logements sociaux par commune en 2021





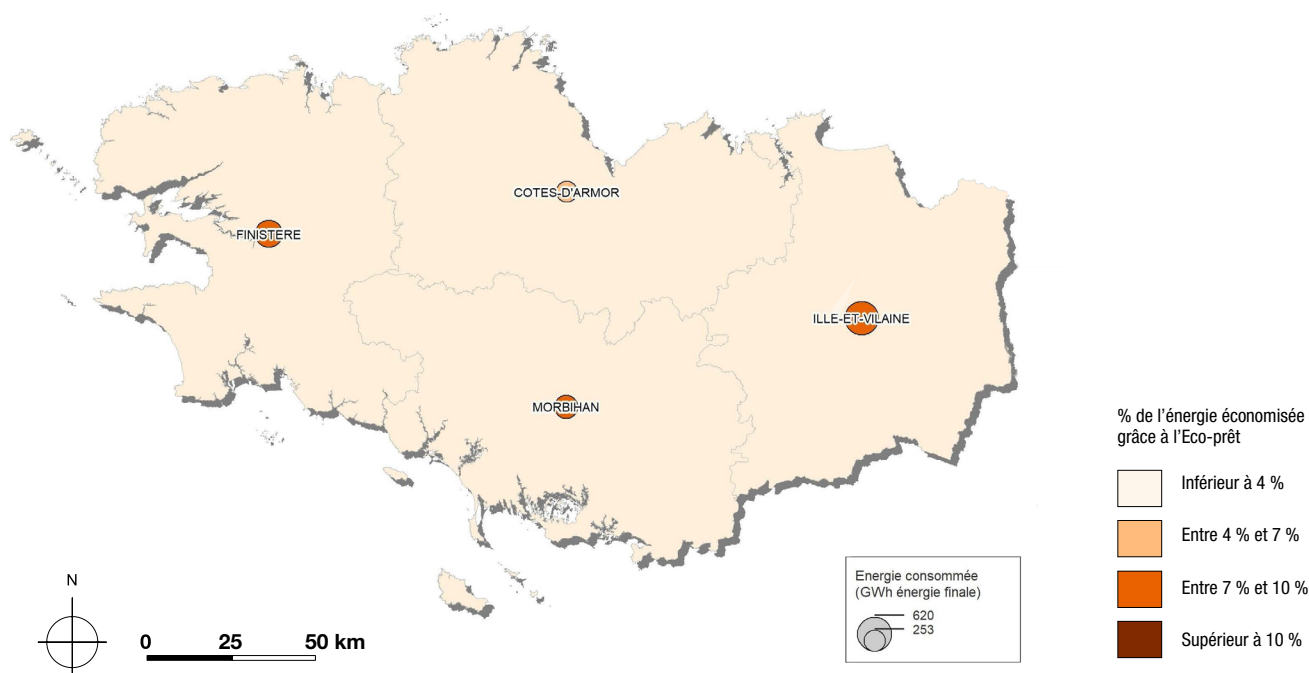
La consommation énergétique du logement social

→ Consommation énergétique départementale du logement social

Département	Consommation énergie primaire* (Gwh)	Consommation énergie finale* (Gwh)	dont électricité	dont gaz	dont chauffage urbain	dont fioul domestique	dont autres	Energie primaire économisée via l'EcoPrêt (Gwh)	Part énergie économisée via l'EcoPrêt
Côtes-d'Armor	388	253	41 %	55 %	0 %	1 %	2 %	11	3 %
Finistère	562	402	31 %	52 %	14 %	2 %	2 %	39	7 %
Ille-et-Vilaine	900	620	35 %	44 %	18 %	1 %	3 %	58	6 %
Morbihan	452	301	39 %	53 %	0 %	1 %	7 %	29	6 %
Bretagne	2 301	1 575	35 %	50 %	11 %	1 %	3 %	137	6 %
France hexagonale	65 188	48 591	26%	50 %	16 %	3 %	5 %	3660	6 %

Sources : Ceren, SDES, Insee, Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2013 à début 2023).

→ Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée à la consommation énergétique du parc social



Sources : Ceren, SDES, Insee, Banque des Territoires (opérations de rénovation par Eco-Prêt, signées de 2013 à début 2023)

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.

Découpage géographique : Insee, découpage au 1^{er} janvier 2021.

Note méthodologique : EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2020.

Taux de logements sociaux : nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2021 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants.

Logements énérgivores : logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Consommation énergétique finale (p.4) :** quantité d'énergie mesurée à l'entrée du logement, et non pas au moment de son extraction/production (énergie primaire). L'écart entre énergie primaire et énergie finale traduit les déperditions et les quantités d'énergie nécessaires pour extraire, transformer, transporter l'énergie produite/extraite dans les logements.

Site de Rennes

Centre d'affaires Sud
19 B, rue de Châtillon - CS 36518
35065 Rennes cedex
Tél.: 02 23 35 55 55

Antenne de Brest

245, cours Aimé Césaire
Zac des Capucins
29200 Brest
Tél.: 02 23 35 55 91



Décembre 2023

Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

Directeur de la publication : Kosta Kastrinidis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.

Responsable de la rédaction : Gwénaëlle Fegar, responsable du service des études.

Auteur : Jessie Lerousseau, chargé d'études.

